

**PROJET DE DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette  
Séance du 13 février 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 février à 20 heures,  
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 14

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 12

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 2

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse.

Étaient absent·e·s :

Patricia Dumas donne procuration à Christine Robin

Nans Perrin donne procuration à Alexandre Vagnon

Date de convocation : 6 février 2025

Secrétaire de séance : Fabien Plasson

**OBJET : Droit de préemption urbain**

Madame la Maire fait connaître au conseil municipal qu'elle a reçu une déclaration d'intention d'aliéner de biens soumis au droit de préemption urbain à savoir :

- Immeuble cadastré AD 268, lieu-dit le guéret
- Immeuble cadastré AD 183, 185 et 206, lieu-dit le guéret
- Immeuble cadastré AE 179, 29 avenue de Colombier

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de renoncer à son droit de préemption sur ces immeubles,

DIT que la présente délibération sera transmise aux Notaires, mandataire des propriétaires.

La maire  
Céline Elie



Secrétaire de séance  
Fabien Plasson

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Fabien Plasson mentioned in the text above.